

Paris, le 15 septembre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Belaïde BEDREDDINE, réélu à la Présidence du SIAAP.



Belaïde BEDREDDINE, adjoint au Maire de Montreuil (93) en charge du personnel, du dialogue social, des affaires générales, de l'État civil et des élections et Vice-Président du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis (93) en charge de l'écologie urbaine, **a été réélu ce jour à l'unanimité Président du Conseil d'administration du SIAAP** (Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne).

Ce mardi 15 septembre 2020 s'est réuni en séance plénière le Conseil d'administration du SIAAP regroupant les 33 Conseillers Départementaux issus des départements fondateurs du Syndicat (Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne) afin de procéder à l'élection de son Président et de ses Vice-Présidents constituant ainsi la nouvelle gouvernance du SIAAP.

A l'instar du Président, les Vice-Présidents et les Vice-Présidentes du SIAAP ont également été élus à l'unanimité lors du vote de ce jour.

La tenue de ce Conseil d'administration d'installation est consécutive au renouvellement des administratrices et des administrateurs désignés par la Ville de Paris à la suite des élections municipales de juin dernier.

Réagissant à sa réélection, **Belaïde BREDEDDINE** a déclaré : « *Je suis fier de la confiance que vient de me renouveler le Conseil d'administration du SIAAP et je veux en remercier chacun de ses membres. Les administratrices et les administrateurs de notre Syndicat soulignent par leur vote l'importance du consensus dans la gouvernance de notre Institution publique. Ce consensus trouve une nouvelle illustration aujourd'hui notamment dans l'élection des Vice-Présidents et des Vice-Présidentes qui constitueront notre bureau et avec lesquels je me réjouis de travailler au service des Franciliens et de leur environnement.*

Alors que nos esprits sont logiquement mobilisés sur la crise sanitaire qui se poursuit, la crise environnementale et climatique n'a pas pour autant disparu. Référence publique de l'assainissement francilien, protecteur du milieu naturel et de la biodiversité et 1^{er} producteur de Biogaz en France, le SIAAP est au cœur des enjeux de la transition écologique. Les défis sont nombreux, aux côtés des territoires, départements et collectivités, qui sont les partenaires du SIAAP, pour que nous soyons collectivement au rendez-vous de l'environnement de l'agglomération parisienne. Il en va de notre résilience d'aujourd'hui et de ce que nous léguons aux générations futures. Je sais pouvoir compter pour cela sur l'engagement du Conseil d'administration du SIAAP et de l'ensemble de ses agents ».

Contacts presse :
c.euzen@tilder.com
Patricia.GBEULY@siaap.fr

À propos du SIAAP www.siaap.fr

Le SIAAP (Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne) est le service public qui dépollue chaque jour les eaux usées de près de 9 millions de Franciliens, ainsi que les eaux pluviales et industrielles, pour rendre à la Seine et à la Marne une eau propice au développement du milieu naturel. Le SIAAP, avec ses 1928 agents, dépollue 7J/7, 24H/24, près de 2,5 millions de m³ d'eau, transportés par 440 km d'émissaires et traités par ses 6 usines d'épuration.